



Essertines, le 16 septembre 2020

Conseil communal

AVIS AU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 14 septembre 2020, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

1. Adopté le PV de la séance du 22 juin 2020
2. Approuvé le préavis sur les comptes 2019 tel que présenté par la municipalité, avec un excédent de charges de CHF 28'199.61
Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2019
3. Autorisé la Municipalité à effectuer les travaux de remplacement de la galerie souterraine en béton par un collecteur d'eaux claires au carrefour route de Pailly / route d'Echallens
Octroyé à cet effet un crédit d'investissement de CHF 105'000
4. Autorisé la Municipalité à effectuer les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable en fonte alimentant le quartier Champ Melon à Epautheyres
Financer ces travaux pour un montant de CHF 75'000 par un prélèvement sur le fond de réserve de l'eau

Avec nos compliments.

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard